

Compte rendu n° 20

Réunion du jeudi 5 janvier 2017 à 18h30

Présents : M. Jacquet-R, M. Dodré-G, Melle Trujillo-A-S, Mme Paux I, M. Mondot-S, M. Willkomm-H, Mme Carlier-A

Absents excusés : M. Bonnel L, Mme Ledoux-JM

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion.

1) Compte rendu des délégués

Syndicat d'Eau : Travaux du pompage de Bernes jusqu'au château d'eau de Nobescourt (coût environ 120 000 euros).

- Projet 2017 : Installation d'une station entre Pœuilly et Fléchin afin de remédier à la présence de Chlore dans l'eau sur ce secteur.
- Augmentation du prix de l'eau de 2%
- En 2020, la compétence "eau" appartiendra à la Communauté de Communes de la Haute Somme.

Effacement (eau et réseau) à Herville : les travaux débuteront début avril 2017 (du chemin de la Vallée jusqu'à Hesbécourt). L'installation d'une bouche d'incendie est prévue en bas de la rue de Bretagne. La tranchée sera ouverte une quinzaine de jours (coté pair rue de Bretagne).

2) Présentation convention FDE et convention délégation travaux SIAEP

Nous attendons à ce-jour le nouveau devis détaillé de la FDE concernant le montant de la tranchée commune. Nous signerons la convention du syndicat d'eau lorsque le montant de cette tranchée sera inclus dans le devis de la FDE.

3) Modification statuts CCHS

La modification des statuts concerne essentiellement le transfert de la compétence "Plan Local d'Urbanisme". Ces statuts concernent également :

- L'aménagement de l'espace (PLUi)
- Les actions de développement économique et touristique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Voirie
- Politique de logement et cadre de vie

4) Point travaux effacement réseau

Une aide parlementaire vient de nous être proposée, elle devrait être de 10 000 euros environ. Les travaux d'effacement du réseau débuteront au Printemps. Les travaux sont une fois de plus retardés en raison de certains désaccords liés à la convention (tranchée commune).

5) Point fonctionnement SISCO Haute Somme

L'excédent de fonctionnement a été réparti entre les communes au prorata du nombre d'habitants.

Mise en place de la convention entre les communes pour le personnel.

Afin de palier une absence, l'agent communal d'HERVILLY-MONTIGNY effectuera l'accompagnement dans le bus scolaire temporairement. Le SISCO reversera la somme correspondante au temps de travail effectué.

Concernant la masse salariale, une régularisation des primes va avoir lieu.

6) Convention salle de motricité (CCAS)

Pour rappel, la commune est assurée pour l'utilisation de sa salle de motricité. M. JACQUET nous expose une réflexion sur la mise en place d'un contrat de prêt de cette dernière (aux habitants de la commune). Après discussion, nous allons étudier la faisabilité de ce projet.

7) Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu cette année le samedi 21 janvier 2016 à 16h30 en salle de motricité. Les invitations seront distribuées prochainement.

8) Questions diverses

• Conservation de documents anciens

Nous avons reçu en Mairie un courrier d'une personne disposant d'un journal du 17 Juin 1917 où se trouve une photo ancienne de l'église d'HERVILLY après sa démolition pendant la première guerre mondiale. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'achat de ce journal pour la somme de 25 euros.

• Syndicat d'eau

Changement de titularisation entre M. MONDOT et Mme. TRUJILLO en raison des disponibilités professionnelles.

• SISCO : recrutement d'une personne pour un contrat de remplacement suite à un congé de maternité pour une durée de 6 mois.

- Recensement : Le recensement dans notre commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Merci de faire un bon accueil à Morgane PERRIER notre agent recenseur.

La séance est levée à 20h15

Page 2